

	Bilan des activités du CDI 2009-2010	PROJETS 2010/2011
Pédagogie	<p style="text-align: center;"><u>Apprentissage des techniques documentaires</u></p> <p>* <i>Séances systématiques, pour toutes les classes de 6^e en 1/2 classe, tous les 15 jours</i> avantage de la formule : je connais tous les élèves et ils me connaissent ainsi que le lieu CDI. Ils ont acquis quelques bases pour l'utilisation autonome d'un centre de ressources.</p> <p>* <i>Pour les autres classes</i> Des projets en également été menés en 5^e, 4^e et en 3^e mais ils sont toujours basés sur la bonne volonté de l'enseignant (même si les programmes font partout allusion au travail au CDI...).</p> <p>Il existe donc de fortes disparités entre les classes. Certaines viennent très souvent, d'autres jamais . Il est à noter que les élèves de Segpa et de l'UPI ont fréquenté régulièrement le CDI, dans le cadre de projets documentaires menés par les enseignants et moi-même.</p>	<p>*Continuer <i>l'initiation systématique des classes de 6^e</i> mais sans négliger le travail en partenariat avec les enseignants (indispensable pour réinvestir ce qui a été fait lors de ces séances). Cette action concourt à une meilleure adaptation des élèves de 6^e au collège : habitude de fréquentation du CDI et acquisition des règles de vie et de comportement dans ce lieu.</p> <p>*Réfléchir avec les enseignants à la façon de travailler ensemble au CDI pour la co-validation de certaines compétences du socle commun. Le travail au CDI permet de construire une séance de manière différente par rapport à la classe : travail en groupe, utilisation de supports différents, développement de l'autonomie de l'élève, de compétences particulières, rapports différents entre l'enseignant et les élèves.... Cette concertation pourrait concerner aussi la validation du B2i.</p> <p>* Relancer le projet de faire réaliser une affiche en 5^e pour généraliser les apprentissages documentaires et permettre à tous les élèves de 5^e de venir au moins une fois au CDI dans l'année.</p>

Education à l'orientation

Parcours des métiers et des formations.

Toutes les classes de 5^e, 4^e et 3^e sont venues au CDI, une heure en classe entière et une heure en demi-classe.

Objectif de la 5^e : connaissance du kiosque ONISEP et découverte de métiers

Objectif de la 4^e : consultation du site internet ONISEP et découverte de métiers

Objectif de la 3^e : savoir rechercher des informations sur un métier grâce au logiciel documentaire BCDI

Un effort particulier a été fait pour enrichir le *kiosque de l'ONISEP* (casiers vides à compléter, achat de documents en double pour pouvoir autoriser le prêt).

Action très positive : les élèves viennent davantage consulter le kiosque et ont montré beaucoup de curiosité pour les métiers présentés.

* Systématiser le travail de recherche documentaire en 3^e, en préparation à la classe de Seconde, en collaboration par exemple, avec les enseignants de SVT.

Réfléchir à la mise en place d'une vraie politique de formation de la 6^e à la 3^e avec une progression des apprentissages documentaires.

PDMF : à reconduire à quelques conditions

- Impliquer davantage les professeurs principaux dans la préparation et la réalisation des séances
- Répartir les séances sur l'année pour éviter un engorgement du CDI.

Continuer la politique d'enrichissement du kiosque

Lecture

La coordination du niveau 6^e pour le *plan culturel départemental* représente un surcroît de travail mais permet de mettre le CDI au cœur du dispositif.

Elle a été menée en collaboration avec Mme Dubreuil.

Les élèves de 6^e ont rencontré : une illustratrice, un conteur, un auteur de BD. Ils ont également visité la bibliothèque municipale.

PEC Défi Lecture : défi lecture inter- établissements sur le thème du Moyen Age avec la classe de 5^e B.

Les élèves se sont énormément investis grâce à la force de conviction de leur professeur de Français qui les a motivés tout au long du projet. Ils ont lu 2 romans et effectué de nombreuses recherches documentaires au CDI.

Incitation à la lecture au CDI :

Toutes les classes de 6^e sont venues au CDI dans ce cadre.

Cette action est très positive, pour les élèves qui échangent leurs impressions sur un livre, s'entraînent à l'oral et pour les enseignants qui voient des élèves non-lecteurs finir pour trouver un livre qui leur plaît.

Pour moi-même, c'est l'occasion d'avoir des retours sur les livres que je prête et donc de pouvoir par la suite conseiller plus finement les élèves.

Malheureusement, pour les autres niveaux, ces actions ont été peu nombreuses (en 5^e, 4^e et 3^e :.....)

Plan culturel reconduit.

Accentuer la collaboration entre les enseignants de Lettres et le professeur- documentaliste est une priorité.

Continuer de promouvoir l'action : ***une heure par classe et par mois pour le choix d'un livre***. La lecture cursive, la lecture « plaisir » est inscrite en toutes lettres dans les programmes de Français mais c'est aux enseignants de donner les moyens aux élèves de trouver un livre qui leur plaise.

Dans les autres matières, proposer une petite ***bibliographie des documents disponibles au CDI*** sur le sujet qui vient d'être traité (fictions, documentaires, articles de presse...)

Grand Prix des Jeunes Lecteurs PEEP
Deux classes de 6^e ont participé et une élève est arrivée 4^e du département. Une remise officielle des récompenses par les parents d'élèves aura lieu au CDI en mai.

Aucune participation au *Concours Lecture Ecriture du Conseil Général* (un groupe en lecture, aucun en écriture).

Prix des Incorruptibles

Cette année, la participation a été exemplaire grâce à deux éléments : une sélection de livres très intéressante pour tous les niveaux et une aide conséquente du FSE pour l'achat des ouvrages en plusieurs exemplaires.

2 classes de 6^e et 3 classes de 3^e se réuniront en mai pour voter pour leur livre préféré. Les travaux des élèves seront exposés au CDI

La vitrine du CDI présente régulièrement les nouveautés et incite les élèves à emprunter ces livres.

Tous les 15 jours, une exposition de livres sur un thème en rapport avec l'actualité est proposée (racisme, vampires, contes...)

Les concours ne seront reconduits au collège que si les enseignants décident d'y participer avec leurs classes.

La participation au *prix des Incorruptibles* sera décidée au mois de juin, en fonction de la qualité des livres de la sélection.

	<p style="text-align: center;"><u>Semaine de la Presse</u></p> <p>Peu d'activités pédagogiques ont été menées cette année. Cela est dû principalement au calendrier chargé du CDI à cette époque du mois de mars.</p> <p>Un <i>kiosque</i> a cependant été installé et un <i>concours</i> organisé durant cette semaine</p>	<p>Il serait intéressant que lors de la Semaine de la Presse se développe une plus grande collaboration entre le professeur- documentaliste et les enseignants de discipline (et pas seulement Français et Education civique) pour que la construction de séances se fasse en concertation et concerne davantage de classes.</p>
<p style="text-align: center;">Accueil</p> <p style="text-align: center;">Animation</p>	<p><i>Des aménagement nouveaux</i> ont été faits ou sont en cours dans le cdi : nouveaux rayonnages dans le coin lecture pour lesquels il ne manque plus que des étagères, chauffeuses commandées.</p> <p>Les meilleures conditions étaient encore réunies cette année pour <i>favoriser l'accueil des élèves</i> : une assistante d'éducation compétente et expérimentée ouvre le CDI en mon absence et la présence d'une stagiaire a permis une aide personnalisée aux élèves et une augmentation des séances pédagogiques proposées. Le CDI est ouvert sans interruption tous les jours de 8h à 17h. Il accueille en moyenne 25 à 30 élèves par heure.</p> <p>C'est parce que ces conditions existaient que j'ai pu m'investir sereinement dans la formation initiale et continue à l'IUFM.</p>	<p>Il est indispensable que le CDI continue à avoir les <i>moyens d'être ouvert aux élèves</i> dans les meilleures conditions :</p> <p>un professeur- documentaliste responsable aidé par du <i>personnel formé et consacré au CDI</i>, capable de faire respecter les règles de vie de ce lieu particulier et d'accomplir des tâches de secrétariat (accueil des nouveaux élèves, manuels scolaires, gestion des prêts et des retours, équipement des livres, rangement, secrétariat, téléphone, gestion du planning de la salle de conférence...)</p> <p>Mme Davaine répond à toutes ces conditions. Son expérience est irremplaçable et il est indispensable que son contrat puisse être renouvelé et pérennisé.</p>

<p>Culture</p> <p>Et</p> <p>Ouverture sur l'extérieur</p>	<p><i>Salon du Livre de Péronne : janvier 2010</i> J'ai été associé à la préparation de cette manifestation qui avait pour thème « le polar ». Deux auteurs de littérature jeunesse ont rencontré nos élèves. Martine Pouchain : 6^e C et 5eB Jean Hugues Oppel : Segpa, UPI, 4A et 4B Le Bus BD a également stationné au collège et vu la visite des 3A. Sur le salon : stand du collège avec vente du journal et de livres d'occasion pour le FSE.</p> <p>*Animation du club-journal : une nouvelle équipe composée d'une majorité d'élèves de 6^e et de 5^e s'est constituée autour de deux enseignantes stagiaires (Mlle Young, Lettres et Mlle Letort, Documentation). L'aide de Mme Sarah Caro, surveillante a été particulièrement efficace.</p> <p>*Participation à la journée d'accueil des CM2</p> <p>* exposition des travaux d'élèves : latin, Segpa, voyage en Allemagne...</p> <p>*expositions diverses : Adaptations littéraires en BD, Héros de BD, la Première Guerre en BD. Malgré une annonce longtemps à l'avance de la présence de ces expositions, aucune classe n'est venue les visiter.</p>	<p><i>Collaboration étroite avec la Mairie et la bibliothèque municipale pour l'organisation du Salon</i> Nos élèves auront encore sûrement la chance de rencontrer des auteurs. Le thème pour 2011 : la littérature jeunesse !</p> <p>Le club journal ne sera pas reconduit mais un club lecture (re)verra le jour. Une nouvelle librairie vient de se créer à Péronne permettant un partenariat intéressant.</p> <p><i>Des expositions</i> pourront continuer d'être accueillies au CDI mais en collaboration avec les enseignants pour qu'une exploitation pédagogique puisse être mise en place.</p>

	<p>* participation à l'élaboration de l'agenda distribué en début d'année (collecte des nouveaux articles et nouvelles photos, relation avec l'éditeur...)</p>	
<p>Gestion du centre de ressources</p>	<p>Le logiciel BCDI version 2009 a été installé. Dans le cadre de la politique documentaire, tous les documents pédagogiques acquis par le collège passent par le CDI pour un enregistrement informatique. Le stockage se fait au CDI ou dans les cabinets disciplinaires selon le désir des enseignants. L'abonnement est maintenant pris en charge par le Conseil Général et le CRDP.</p> <p>Une version Web de BCDI a été installée pour permettre une consultation à distance de la base de données du CDI.</p> <p>Le fonds du CDI a été enrichi grâce notamment à l'aide du FSE du collège et des associations de parents d'élèves. Cela a permis en particulier d'acheter des bandes dessinées et des livres documentaires mais aussi les romans pour les concours. Le budget général du CDI permet un fonctionnement correct parce qu'une grande partie des abonnements est prise en charge par le FSE mais il ne serait pas inutile de l'augmenter.</p>	<p>BCDI évolue régulièrement et nécessite des mises à jour régulières et des interventions sur le réseau. Il me semble donc très important d'avoir une personne compétente et disponible (M.Duval) pour <i>la maintenance des appareils et la mise à jour de BCDI.</i></p> <p>Pour augmenter le <i>budget du CDI</i>, les crédits pédagogiques non utilisés par les disciplines pourraient être utilisés par le CDI (achat de dictionnaires, par exemple). Je souhaiterais pouvoir élargir le panel de <i>périodiques</i> proposés aux élèves en particulier dans le domaine de l'actualité et de la lecture (abonnements envisagés : Le monde des ados, J'aime lire, Je bouquine...) Il faut continuer à <i>enrichir le fonds</i> car la production</p>

	<p>Je m'occupe des manuels scolaires en collaboration avec les enseignants coordonnateurs, la vie scolaire et le service d'intendance.</p>	<p>jeunesse foisonne de nouveautés. Les élèves de collège ne fréquentent que très rarement les bibliothèques. Le CDI est donc le seul lieu où ils peuvent emprunter des livres.</p> <p>Il serait également intéressant que le CDI dispose d'un nouvel appareil de lecture de vidéocassettes (combiné à un enregistreur DVD pour faciliter les copies). Même si ce support tend à disparaître, les cassettes du CDI sont encore utilisées par les enseignants et les élèves : on pourrait les copier sur dvd avant que les bandes ne s'abîment.</p> <p><i>La distribution et le ramassage des manuels scolaires</i> pourront continuer à être faits par le professeur-documentaliste, en collaboration avec les services d'intendance et la vie scolaire, dans la mesure où tout se fait dans la concertation, avec une juste répartition des tâches.</p>
--	--	--